

## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI2017/SIE

### AVIS RECTIFICATIF

Report de la date de dépôt des dossiers de candidature au plus tard avant le  
**15 Février à 09h00** au lieu du 30 Janvier 2017 à 9h00

#### ***Pour l'optimisation et la gestion du parc d'éclairage public de la commune d'Oujda suivant une approche de contrat de performance énergétique***

Dans le cadre des efforts déployés pour favoriser le développement économique et social de la Ville d'Oujda, la Commune d'Oujda a décidé de rénover son parc d'éclairage public qui représente près de 40.000 points lumineux et totalise une facture énergétique annuelle d'environ 40 millions de dirhams. L'objectif de la Commune est de réduire au minimum de 40% les consommations énergétiques annuelles liées à son éclairage public.

La Commune d'Oujda et la Société d'Investissements Energétiques (SIE) lancent conjointement un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue d'identifier des candidats qui les accompagneront dans la rénovation du parc d'éclairage public de la ville d'Oujda suivant une approche de Contrat de Performance Energétique (CPE) et dans le respect des articles 130 et 131 relatif à la Charte Communale amendée par la loi 113-14.

La commune d'Oujda souhaite confier ce projet à une structure dédiée, à savoir une société de développement local (SDL) qui doit avoir l'expertise métier des meilleures pratiques internationales et le recours à un financement pérenne et optimisé. D'autre part, la Commune d'Oujda doit faire partie de l'actionnariat de la SDL afin d'assurer le contrôle nécessaire à la bonne réalisation du projet. Ainsi, les actionnaires de la (SDL) seront alors la Commune, la Société d'Investissements Energétiques (SIE) et un opérateur privé en charge du parc d'éclairage public de la Ville d'Oujda.

L'objet du présent appel à manifestation d'intérêt est d'identifier un opérateur qui permettra de garantir la meilleure performance énergétique des équipements existants et nouveaux à travers la dite (SDL).

Sous cette approche, le candidat doit proposer la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique et de remise à niveau, tout en offrant une garantie technique et financière. Les économies générées permettront de récupérer la totalité des investissements réalisés.

**PS : Les groupements d'entreprises sont invités à répondre sous forme de société de projets et à travers un chef de fil, responsable de l'ensemble des prestations et de la bonne exécution des prestations G1, G2 et G4.**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis sont priés de télécharger le document de l'appel à manifestation d'intérêt sur le site : [www.siem.ma](http://www.siem.ma)

Les dossiers de candidature doivent être envoyés voie postale ou par email avant le **15 Février 2017 à 09h00** aux adresses suivantes :

- Par email : [cuomarche@gmail.com](mailto:cuomarche@gmail.com) & [ac.Oujda@sie.co.ma](mailto:ac.Oujda@sie.co.ma)
- Par voie postale : A l'attention de M. le Président de la Commune d'Oujda - Boulevard Mohamed V, Oujda 60000, Maroc